



Mécanisme international appelé à exercer les
fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Affaire n° : MICT-13-38-T

Date : 10 janvier 2023

FRANÇAIS

Original : Anglais

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE

Composée comme suit : M. le Juge Iain Bonomy, Président
M. le Juge Mustapha El Baaj
M^{me} la Juge Margaret M. deGuzman

Assistée de : M. Abubacarr M. Tambahou, Greffier

Décision rendue le : 10 janvier 2023

LE PROCUREUR

c.

FÉLICIEN KABUGA

DOCUMENT PUBLIC

**DÉCISION RENDUE EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 19 E) DU RÈGLEMENT**

Le Bureau du Procureur

M. Serge Brammertz
M. Rashid S. Rashid
M. Rupert Elderkin

Le Conseil de Félicien Kabuga

M. Emmanuel Altit
M^{me} Françoise Mathe

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (respectivement, la « Chambre de première instance » et le « Mécanisme ») saisie de la présente espèce¹,

ATTENDU que le Président du Mécanisme a désigné la Juge Elizabeth Ibanda-Nahamya en tant que juge et la Juge Margaret M. deGuzman en tant que juge de réserve de la Chambre de première instance en l'espèce²,

VU le décès de la Juge Elizabeth Ibanda-Nahamya le 5 janvier 2023,

VU le rôle important joué par la Juge Elizabeth Ibanda-Nahamya dans la justice pénale internationale et ses contributions inestimables aux travaux de la Chambre de première instance en l'espèce,

ATTENDU que l'article 19 E) du Règlement de procédure et de preuve (le « Règlement ») dispose que le procès doit se poursuivre avec le juge de réserve, remplaçant le juge qui ne peut continuer à siéger,

PAR CES MOTIFS,

DIT que, conformément à l'article 19 E) du Règlement, le procès se poursuivra avec la Juge Margaret M. deGuzman, qui a remplacé la Juge Elizabeth Ibanda-Nahamya.

Fait en anglais et en français, la version en anglais faisant foi.

Le 10 janvier 2023
La Haye (Pays-Bas)

Le Président de la Chambre
de première instance

/signé/

Iain Bonomy

[Sceau du Mécanisme]

¹ Voir Ordonnance portant remplacement d'une juge et désignation d'une juge de réserve, 26 août 2022 (« Ordonnance du 26 août 2022 »), p. 1 et 2. Voir aussi Ordonnance portant désignation d'une Chambre de première instance, 1^{er} octobre 2020 (« Ordonnance du 1^{er} octobre 2020 »), p. 1.

² Ordonnance du 1^{er} octobre 2020, p. 1 ; Ordonnance du 26 août 2022, p. 1 et 2.